



FACTURES DE CANTINE DU 3EME TRIMESTRE 2019-2020

publié le 06/07/2020

Descriptif :

Les factures de cantine du 3ème trimestre ont été transmises par courrier ce jour : lundi 6 juillet 2020.

* Concernant les familles qui ont opté pour le prélèvement mensuel : elles ne font aucun règlement, c'est un justificatif à garder. Une régularisation devrait être effectuée vers le 13 juillet 2020.

* Pour les autres familles, merci de bien vouloir procéder au paiement avant le 13 juillet 2020 de préférence par VIREMENT, LE NUMERO DE COMPTE EST NOTE SUR LA FACTURE.

Cordialement

LA GESTION



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.